



Société
du Grand
Paris



Réunion de quartier Gare Maison-Blanche Paris XIII^e

Le 11 juillet 2018

Ecole maternelle Av. d'Ivry

Réunion publique MBP

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

CONFIDENTIALITÉ C1

11 / 07 / 2018

PARTIE 1 : Le Grand Paris Express et son actualité

PARTIE 2 : La ligne 14 et son prolongement

**PARTIE 3 : Point d'avancement des travaux de la gare Maison-Blanche
Paris XIII^e**

**PARTIE 4 : Point sur les installations de chantier et la base vie de la Petite
ceinture**

PARTIE 5 : Environnement des chantiers

PARTIE 6 : Présentation du dispositif de communication

PARTIE 1 : Le Grand Paris Express et son actualité

Patricia CHIROUZE, Adjointe au Directeur des Relations Territoriales Val-de-Marne et Paris, Société du Grand Paris

La méthode de travail de la SGP :

Un projet construit dans le dialogue permanent



- **111 comités de pilotage** dans le Val-de-Marne et Paris depuis 2010 **dont 7 pour la gare de Pont de Rungis**
- **170 réunions publiques**, réunions de quartiers, conseils municipaux et réunions avec les commerçants, les entreprises dans le Val-de-Marne et Paris depuis 2010 **dont 7 pour Paris 13^{ème}**
- **59 COSU** depuis mars 2015 dans le Val-de-Marne et Paris **dont 3 pour la gare de MBP**



Réunion publique MBP

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

CONFIDENTIALITÉ C1

11 / 07 / 2018

Le dispositif d'accompagnement des commerçants pendant les chantiers du GPE

Le dispositif d'accompagnement des commerçants



Objectif :

Indemniser les commerces et activités qui subissent un préjudice directement causé par les travaux.

Le principe :

Une commission unique pour l'ensemble des travaux du GPE qui se réunit **1 fois par mois**.

Sa composition :

Un président : juge honoraire , voix prépondérante.

6 Membres avec voix délibératives : Représentants de la maîtrise d'ouvrage: le Directeur des Relations Territoriales (SGP), le Directeur de la Valorisation et du Patrimoine (SGP) et le Directeur de Projet **RATP Ligne 14 Sud**.
Représentants des 2 Chambres Consulaires et le RSI

4 Membres avec voix consultatives : La Direction des Finances, l'URSSAF, le département et la ville concernés.

- Les avis de la commission sont soumis à la validation du comité foncier de la SGP

Le dispositif d'accompagnement des riverains pendant les chantiers du GPE

1. Les mesures de précaution

- ✓ Département Maîtrise d'ouvrage :
- Protection du bâti

2. Les mesures de prévention

- ✓ Département Maîtrise d'ouvrage :
- Palissades acoustiques
- Sécurisation des abords du chantier
- Propreté des chantiers

3. Les mesures d'accompagnement

- ✓ Direction des Relations Territoriales :
- Unité riverains

4. Les mesures d'indemnisation

- ✓ Direction Juridique (Précontentieux)
- ✓ Direction des Finances (Assurances)

A ces mesures, s'ajoute l'ensemble des dispositifs de concertation, de communication et d'information, qui participe quotidiennement à l'acceptabilité des chantiers.

Les principaux rendez-vous pour le territoire de Paris XIIIème



- 8 Novembre 2016 : Réunion publique présentant les travaux et les emprises
- 19 avril 2017 : 1er comité de suivi des travaux avec les riverains
- 27 avril 2017 : Réunion publique spécifique aux emprises de la Petite Ceinture
- 26 septembre 2017 : Validation par le Conseil de Paris de l'utilisation provisoire de l'emprise de la Petite ceinture par la RATP
- 5 octobre 2017 : Obtention du permis de construire pour la future gare
- 25 octobre 2017 : COPIL n°6 Maison Blanche - Paris XIII^e
- 20 décembre 2017 : 2ème comité de suivi des travaux avec les riverains
- 26 mars 2018 : Prise de site pour les travaux de génie civil sur l'avenue d'Italie
- 18 juin 2018 : Réunion d'information riverains Petite Ceinture
- 20 juin 2018 : 2^{ème} Comité de suivi de la base chantier RATP sur la PC et 3^{ème} COSU du GPE de Maison-Blanche Paris XIII^e
- 10 juillet 2018 : Visite des installations de la Petite Ceinture
- **11 juillet 2018 : Réunion de quartier**

Réunion publique MBP

PARTIE 2 : LA LIGNE 14 ET SON PROLONGEMENT

Florent NICOLAS, RATP, Chef de projet du prolongement L14
au sud

Calendrier des projets en cours



RATP

Société
du Grand
Paris

La future épine dorsale du réseau du Grand Paris Express

- 2018 : Adaptation des stations existantes
- 2020 : Prolongement Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen en MOA conjointe RATP/STIF
- 2021 : Augmentation de capacité de la L14 (accueil de navettes à 8 voitures)
- 2023 : Prolongement de Mairie de Saint-Ouen à Saint-Denis Pleyel
- 2024 : Prolongement d'Olympiades à Aéroport d'Orly



La ligne 14 prolongée



- 21 stations pour 27 km
- Correspondances avec toutes les lignes du Grand Paris Express
- 1 Million de voyages par jour
- 40 000 voyageurs / h / direction
- 2 sites de maintenance et de remisage : St-Ouen et Morangis
- 72 navettes à 8 voitures
- 1 navette par 85 secondes en heure de pointe

Le prolongement de la ligne 14 au sud



- 7 gares desservies dont 5 construites par la RATP

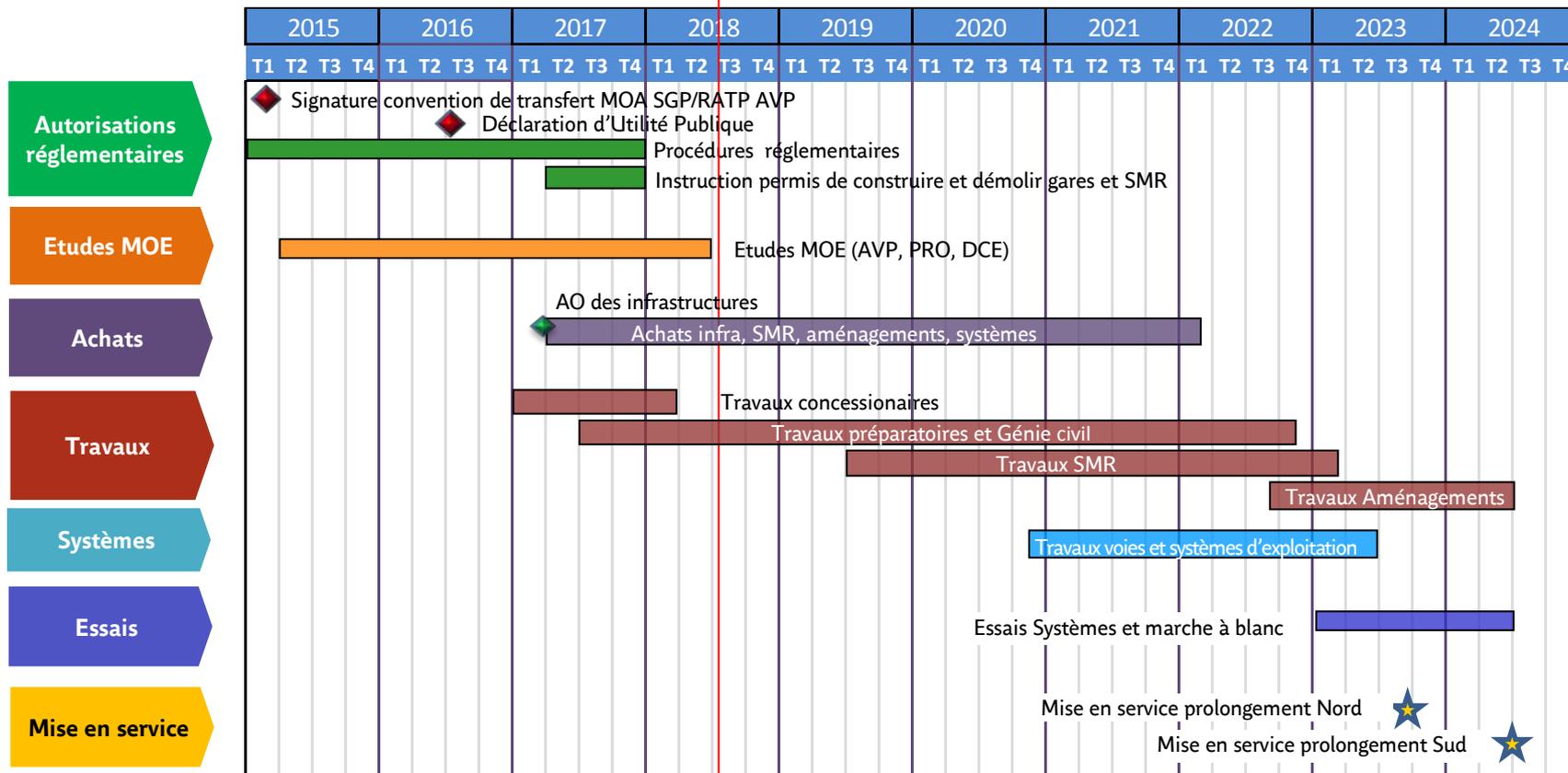
Gares	Correspondances
Maison Blanche Paris XIII	L7
Kremlin-Bicêtre Hôpital	/
Villejuif IGR	L15
Chevilly 3 communes	/
Porte de Thiais	T7 - TVM
Pont de Rungis	RER C
Aéroport-Orly	L18, Orlyval, T7

- 14 km de tunnel (3 tunneliers), 12 ouvrages annexes
- 1 nouveau Site de Maintenance et de Remisage à Morangis
- 37 trains MP14 supplémentaires
- Le renouvellement du système automatique sans interruption majeure d'exploitation.

Planning directeur ligne 14 Sud « Olympiades - Aéroport d'Orly »



Juillet 2018



Allotissement du génie civil

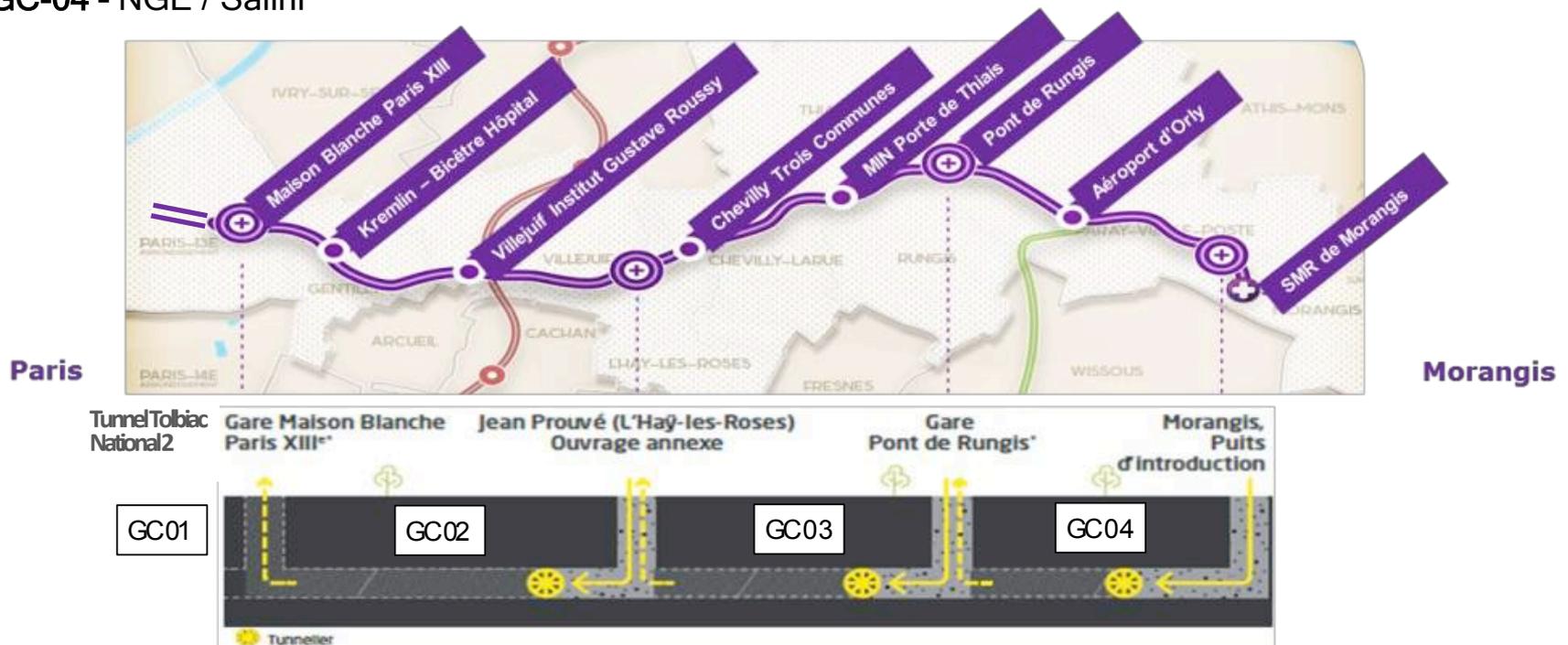
Les 4 lots de génie civil (hors SMR) ont été attribués à :

GC-01 - Léon Grosse / Solétanche Bachy France

**GC-02 - Dodin Campenon Bernard / Vinci Construction France / Vinci Construction Grands Projets /
Spie Batignolles TPCI / SPIE Fondations / Botte Fondations**

GC-03 - Razel-Bec / Eiffage Génie Civil / SEFI-Intrafor / Eiffage Fondations / ICOP

GC-04 - NGE / Salini



Allotissement du génie civil

Titulaire du lot GC01 (en charge du génie civil de la gare de Maison Blanche et du tunnel de liaison à l'arrière gare existante) :

Groupement Léon Grosse / Solétanche Bachy France

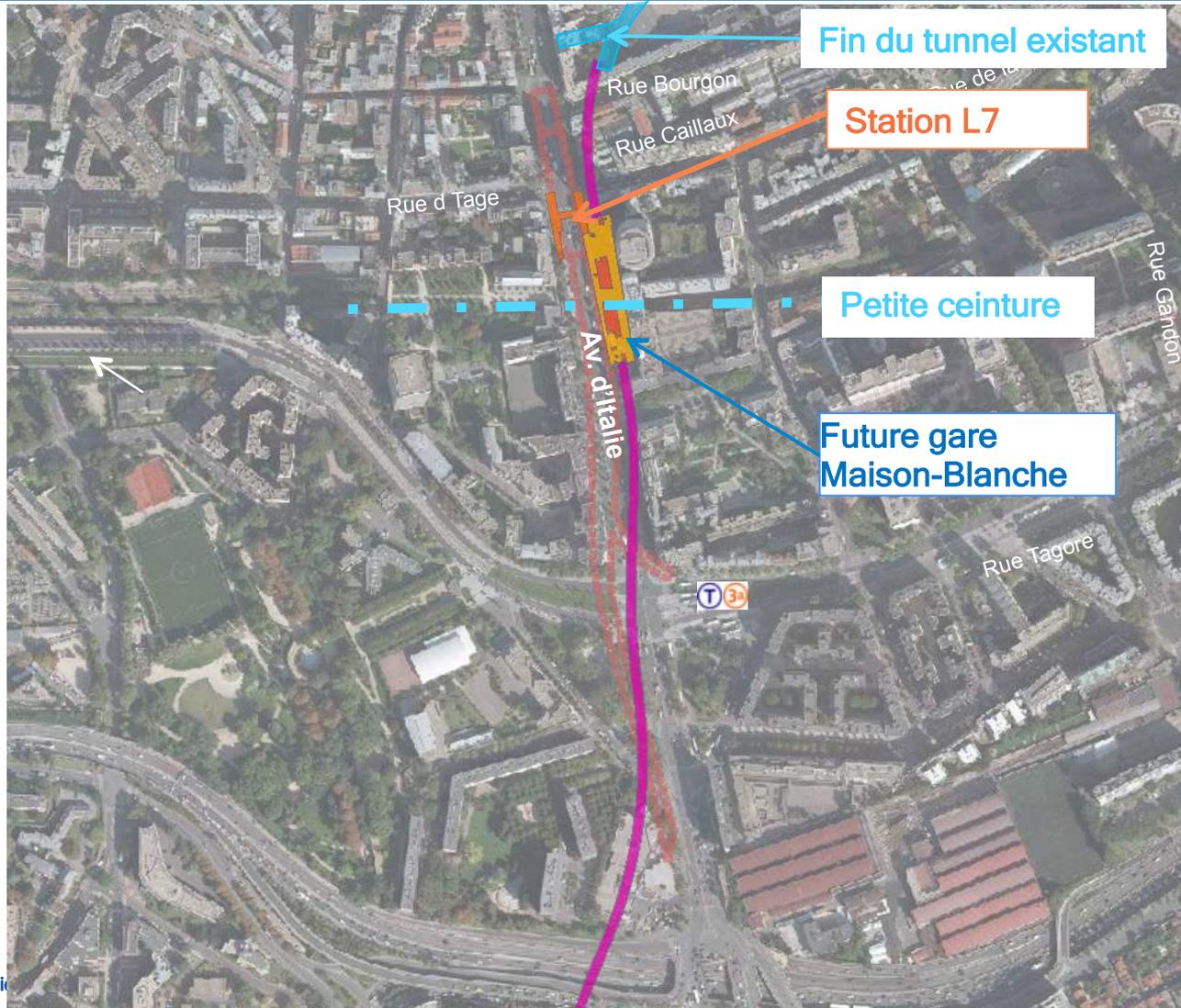


Références en région parisienne:

- Ligne 14 Nord Lot 02
- Ligne 13 Nord Lot 02
- Ligne 4 Lot 01
- Ligne 15 Sud - Station Fort d'Issy Vanves Clamart
- Eole
- Tour Super Italie (1972-1974)
- Grand Paris Lot T2E -Arrière gare de Noisy Champs

Tracé de la ligne

Vue en plan



PARTIE 3 : Point d'avancement des travaux de la gare Maison-Blanche Paris XIII^e

Marine LECLEF, RATP, Chef de projet Maison-Blanche

Gare Maison-Blanche Paris XIII^e



Visuel architectural



Réunion publique MBP

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

CONFIDENTIALITÉ C1

11 / 07 / 2018

Gare Maison-Blanche Paris XIII^e

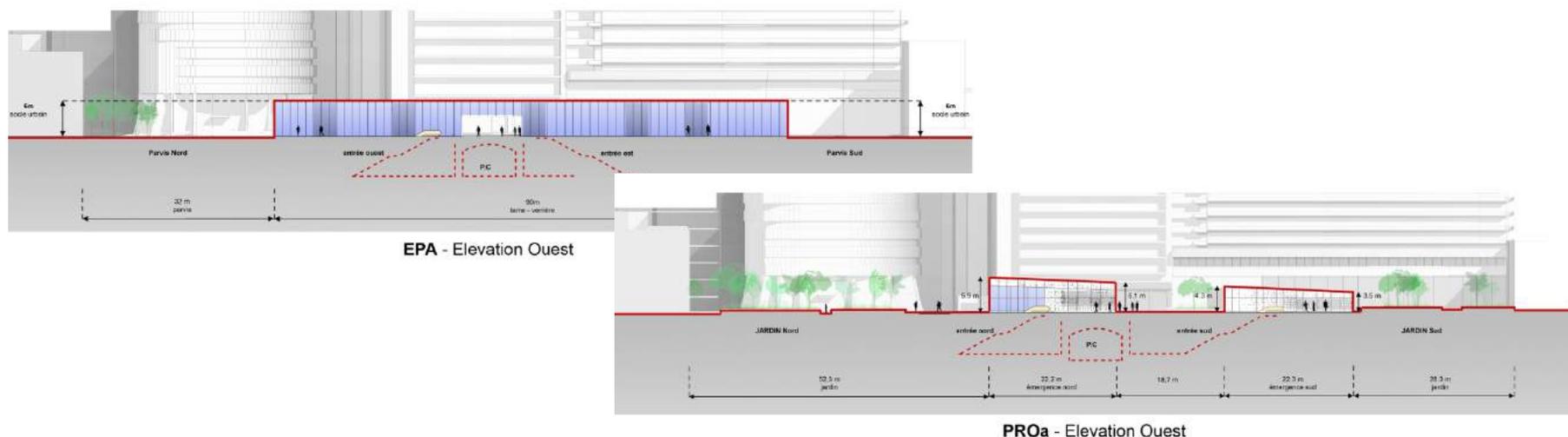
Les enjeux de la gare

➤ Prise en compte des demandes des riverains

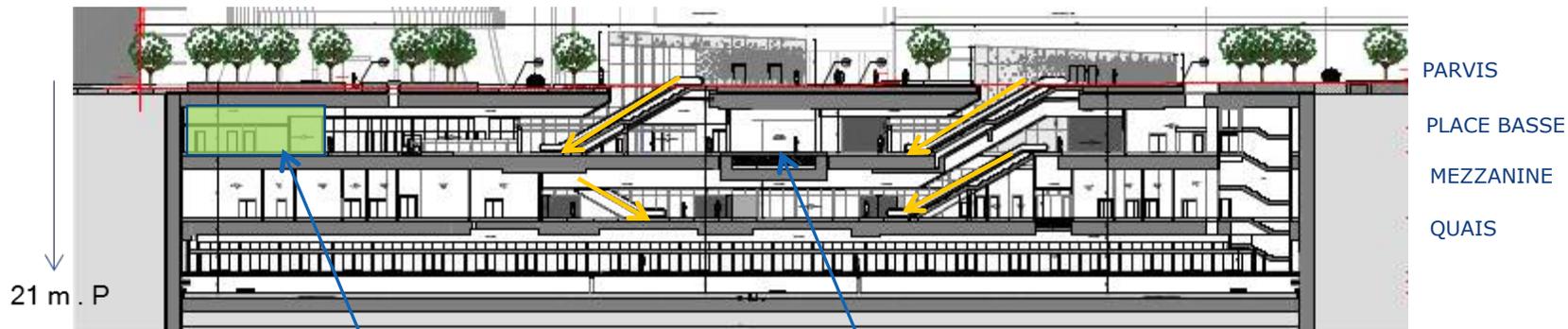
- Un parvis moins minéral et un espace végétalisé au pied de la tour Super Italie
- Des émergences réduites pour une meilleure insertion

➤ Travailler sur des scénarios compatibles avec la possibilité d'une ouverture de la petite ceinture

➤ Un maintien de l'exploitation Maison Blanche ligne 7



Organisation spatiale niveau voirie - Petite ceinture ouverte

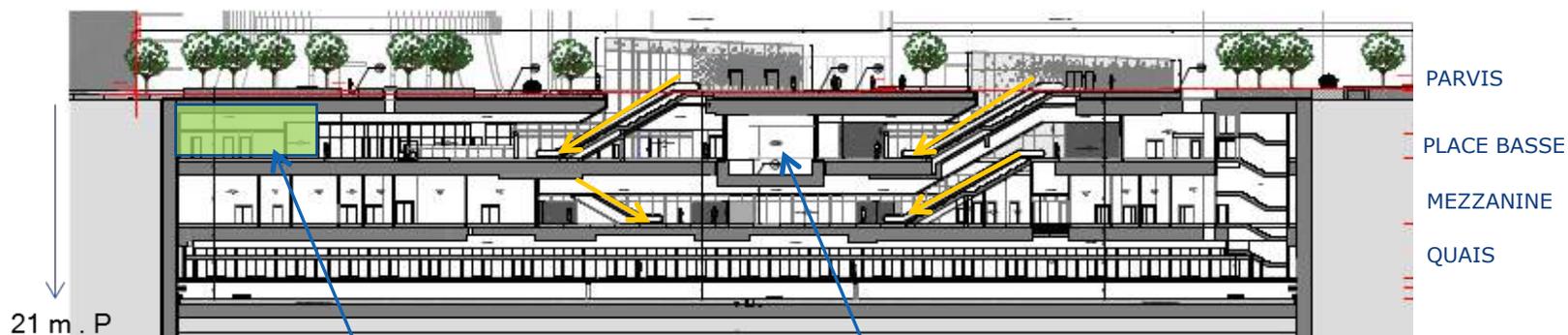


Niveau et zone de correspondance avec la ligne 7

Scénario Petite Ceinture ouverte



Organisation spatiale niveau voirie - Petite ceinture fermée



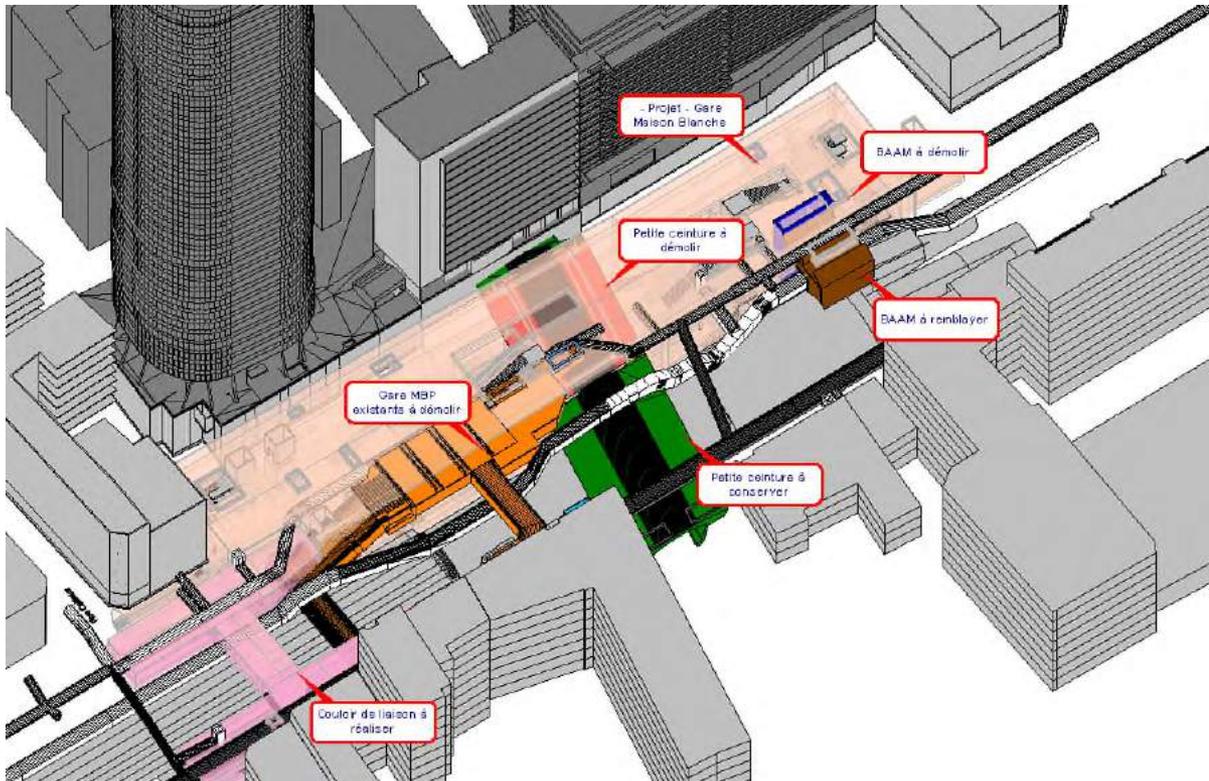
Niveau et zone de correspondance avec la ligne 7

Scénario Petite Ceinture fermée



Rappel : travaux à réaliser

- Création d'un accès à la ligne 7 côté pair
- Création de la gare L14 Maison-Blanche Paris XIII^e
- Réalisation du tunnel de liaison (140ml) avec l'arrière gare actuelle d'Olympiades
- Travaux de démolition partielle de la station existante « Maison-Blanche » ligne 7
- Travaux de démolition/reconstruction de la Petite ceinture au niveau de la station



De novembre 2016 à mars 2018 :

- Dévoiements des réseaux concessionnaires sous leur maîtrise d'ouvrage

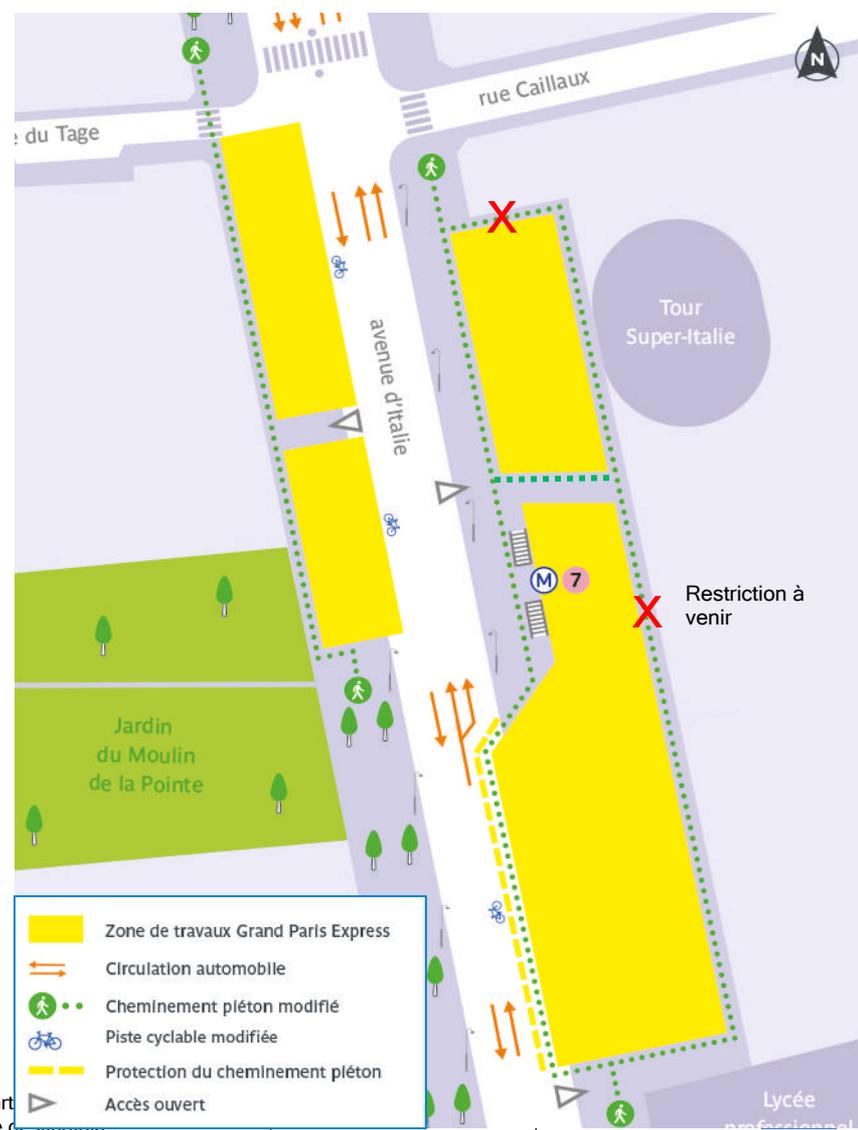
Année 2017:

- Régénération des maçonneries du tunnel de la ligne 7 et de la station Maison Blanche ;
- Travaux en tunnel de la ligne 7 pour préparer le basculement de l'accès principal côté pair, aménagement de la plate forme de la Petite ceinture.

Travaux en cours : emprises

Avenue d'Italie :

- Mise en place progressive des emprises depuis fin mars 2018
- Modification et balisage des cheminements piétons
- Démolition des ouvrages situés dans le périmètre de l'ouvrage gare
- Campagne géotechnique complémentaire à celle réalisée en phase études



Travaux en cours : emprises

Avenue d'Italie côté impair



Réunion publique MBP

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

CONFIDENTIALITÉ C1

11 / 07 / 2018

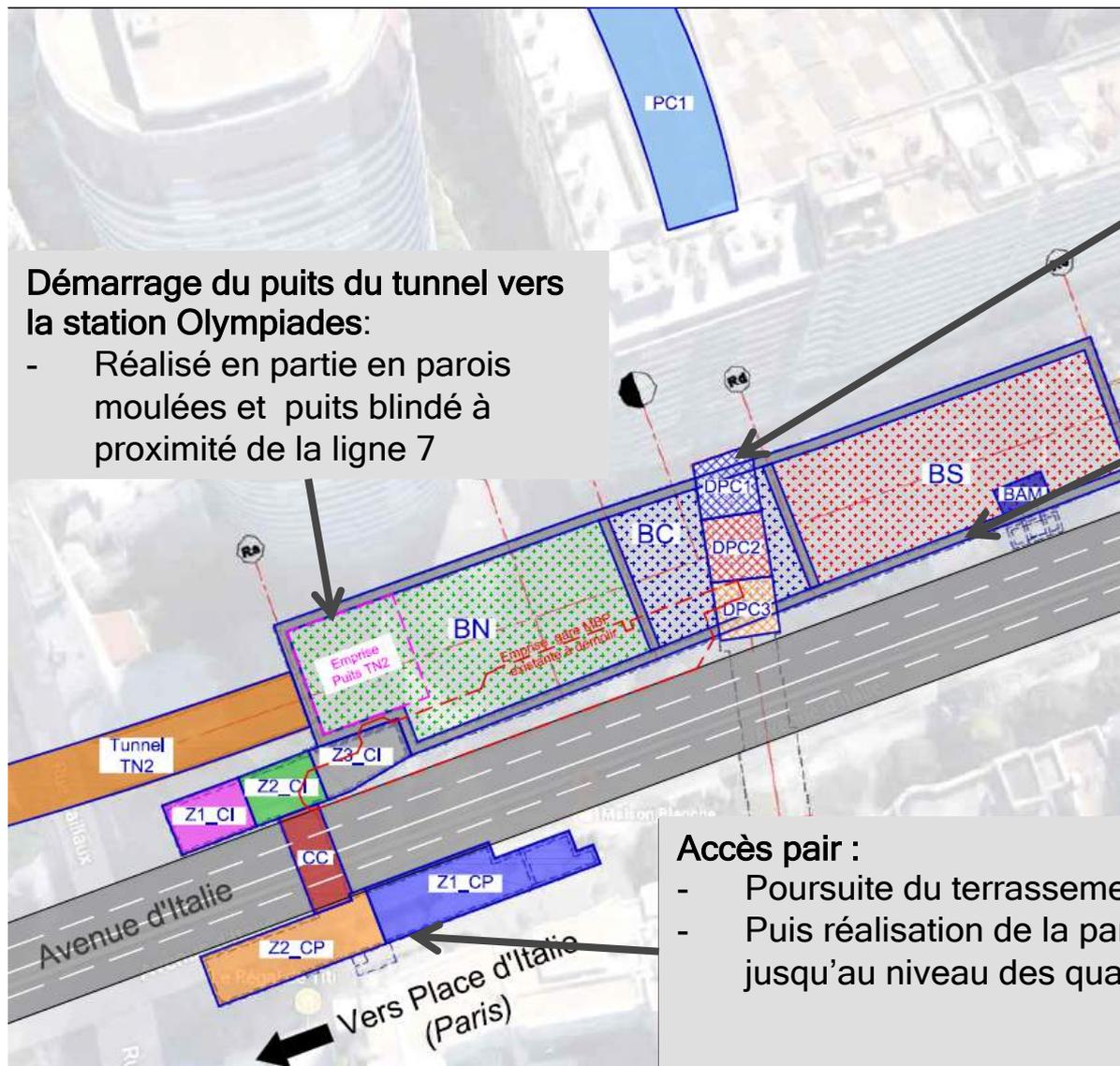
Accès ligne 7 côté pair :

- Réalisé en deux phases : sud (1), puis nord (2), jusqu'à l'été 2019



Puits blindé en cours de réalisation

Travaux à venir cet été



Démarrage du puits du tunnel vers la station Olympiades:

- Réalisé en partie en parois moulées et puits blindé à proximité de la ligne 7

Démolitions :

- Ouvrages présents dans l'emprise (hors salle d'accueil ligne 7)
- Section Petite Ceinture (reconstruction ensuite dans le corps de la gare)

Démarrage des parois moulées du sud :

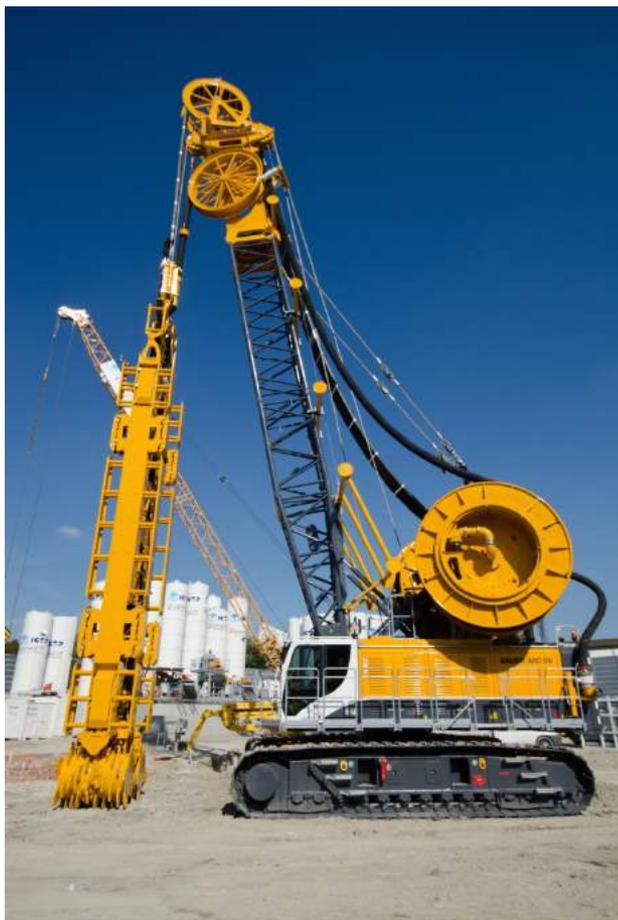
- Pourtour de la « boîte » de la gare
- Refends entre les panneaux de parois moulées

Accès pair :

- Poursuite du terrassement au sud
- Puis réalisation de la partie nord de l'accès jusqu'au niveau des quais de la L7

Travaux à venir côté impair

Travaux de génie civil : principe de la paroi moulée



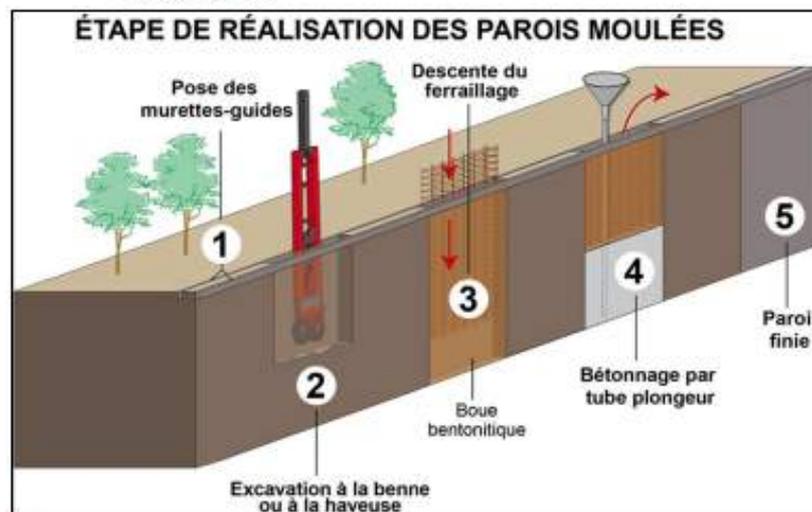
© - RATP - ING - Isabelle Bonnet

104G001 - 01/10/2014

Vidéo méthode constructive

Une paroi moulée est un écran en béton armé directement moulé dans le sol.

Son rôle est d'assurer le soutènement des terres autour de la fouille, de servir d'enceinte étanche vis-à-vis de la nappe d'eau et de reprendre, en partie ou en totalité, les descentes de charge de l'ouvrage pour en assurer les fondations.

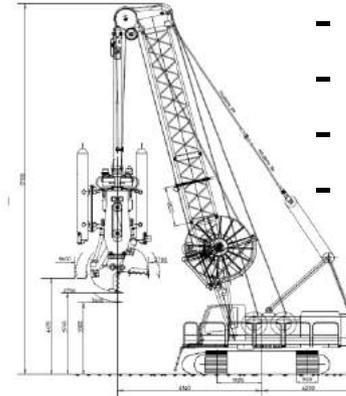


Travaux à venir côté impair



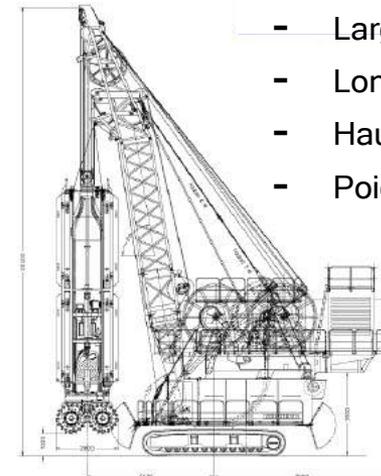
Benne hydraulique :

- Largeur = 5m
- Longueur = 13m
- Hauteur = 17m
- Poids = 85 tonnes



Hydrofraise :

- Largeur = 7m
- Longueur = 15m
- Hauteur = 21m
- Poids = 175 tonnes



Planning prévisionnel des travaux sur l'année à venir



	2ème trimestre 2018	3ème trimestre 2018	4ème trimestre 2018	1er trimestre 2019
Mise en place des installations de chantier				
Travaux de parois moulées / puits pour creusement du tunnel vers Olympiades		Réalisation d'une partie du puits TN2		
Réalisation de l'accès L7 côté pair				
Creusement du tunnel vers Olympiades				

Horaires chantier : du lundi au vendredi aux heures en vigueur sur Paris (hors opérations exceptionnelles et dépassements ponctuels pendant les parois moulées; limitation des heures de circulation sur la Petite ceinture)

PARTIE 4 : Point sur les installations de chantier et la base vie de la Petite ceinture

Marine LECLEF, RATP, Chef de projet de Maison-Blanche

Rappel du contexte

Nécessité de l'aménagement de la Petite ceinture :

- Ouvrages à réaliser côtés pair et impair avec des emprises de chantier de part et d'autre de l'avenue d'Italie.
 - Maintien des accès pompiers et riverains traversant les emprises des ouvrages à réaliser.
 - Positionnement de la base vie du chantier et des installations dédiées à la réalisation des parois moulées (silos de stockage, centrale à bentonite, atelier de montage des armatures) problématique sur un espace aussi contraint.
- ➔ emprise complémentaire sur la petite ceinture pour assurer la logistique du chantier et éviter la multiplication des emprises chantier et des impacts plus conséquents sur la circulation de l'avenue d'Italie**

Travaux en cours

Équipements sur la Petite ceinture



Réunion publique MBP

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.



Mise en place des installations et bases vie

Petite ceinture :

Installation des équipements de chantier depuis mi-mai 2018 :

- Base vie pour la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et l'entreprise
- Centrales béton et bentonite déportées pour l'approvisionnement du chantier par canalisation jusqu'à l'avenue d'Italie



Travaux en cours

Mise en place des installations et bases vie

Petite ceinture entre l'avenue d'Italie et l'avenue de Choisy :

Base vie :

- R+2 sur les anciens quais abritant les bureaux de l'équipe, les vestiaires des compagnons et les locaux d'accueil des visiteurs du chantier



Travaux en cours :

Mise en place des installations et bases vie

Petite Ceinture entre l'av. d'Italie et l'av. de Choisy :

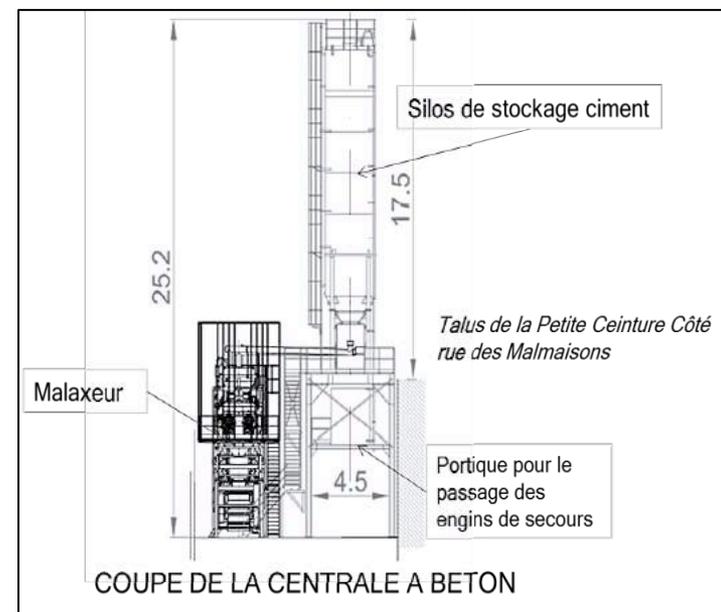
Centrale à béton :

Elle permet de produire le béton en mélangeant sur site les constituants du béton, à savoir principalement le ciment, les granulats et l'eau dans une partie nommée malaxeur .

Elle fonctionne en circuit fermé ; sans émanation. Les équipements sont tous capotés.

Le choix d'une centrale à béton plutôt qu'un approvisionnement par camions toupie permet :

- L'étalement et la diminution de la circulation des camions chantier pour le bétonnage (environ 40 % de camions en moins)
- La limitation des circulations camions sur la Petite Ceinture, les matières premières étant acheminées par :
 - Tapis convoyeur entre l'extrémité du tunnel et l'accès véhicules au niveau de la rue du Château des Rentiers pour les granulats
 - Canalisation depuis un poste de stationnement en surplomb depuis l'avenue de Choisy pour le ciment



Travaux en cours :

Mise en place des installations et bases vie



Vue aérienne de la zone d'implantation de la centrale à béton

Elévation zone Nord



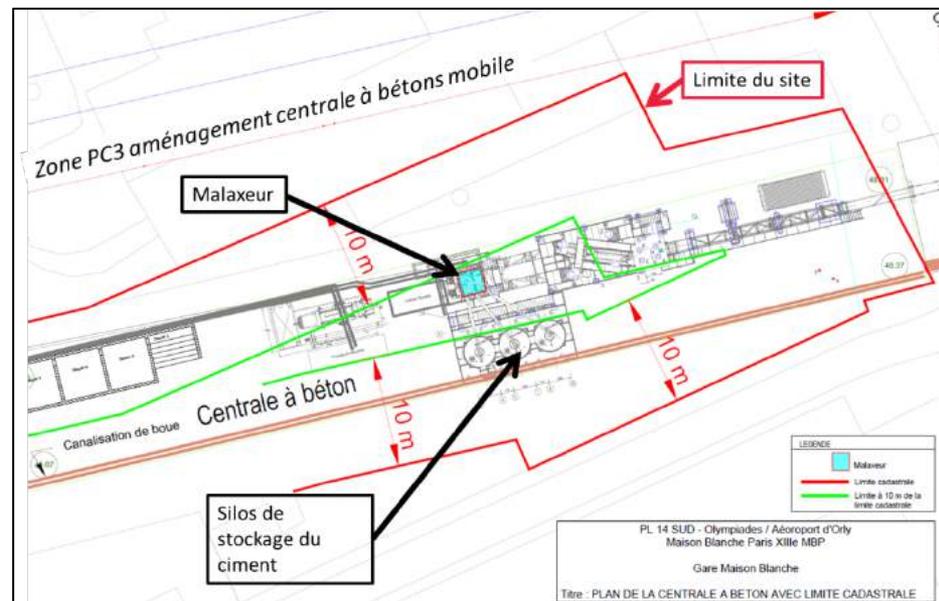
Travaux en cours :

Réglementation applicable à ce type d'installation

Réglementation ICPE : les Installations Classées à la Protection de l'Environnement sont soumises à trois régimes :

- déclaration,
- autorisation,
- enregistrement.

La première nécessite le dépôt d'un dossier de l'exploitant auprès de la Préfecture, les deux suivantes font l'objet d'une instruction.



Pour ce type d'installation, les seuils des différentes procédures sont définis par le volume du malaxeur.

Centrale mobile installée : volume du malaxeur de $2,9\text{m}^3 < 3\text{m}^3$ = seuil en dessous duquel une déclaration de l'exploitant est demandée.

➔ catégorie regroupant les ICPE dont les activités sont jugées les moins polluantes et/ou les moins dangereuses, sans graves dangers ou nuisances, mais qu'elles doivent néanmoins respecter des prescriptions générales en matière d'environnement notamment d'implantation (10m des limites du site dans le cas présent), de réduction des nuisances et de contrôle.

Travaux en cours :

Mise en place des installations et bases vie

La phase de bétonnage est une phase sensible de réalisation d'une paroi moulée qui doit être coulée d'un seul tenant. Son approvisionnement doit donc être garanti.

Sites similaires :

- Pour la réalisation de stations Pont Cardinet et Porte de Clichy de la ligne 14 au nord de Paris depuis le site en limite du parc Martin Luther King et de l'ouvrage Glarner à Saint-Ouen ;
- Sur le prolongement de la ligne 12 à Aubervilliers ;
- Pour le prolongement d'EOLE (RER E) au niveau de la Porte Maillot ;
- Sur plusieurs sites des futures gares du Grand Paris Express.

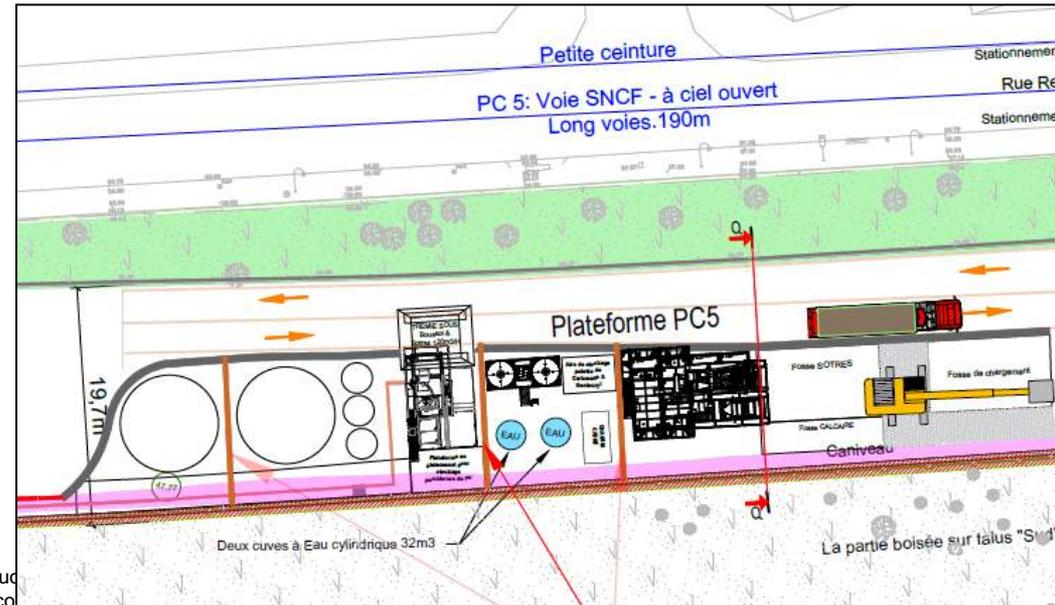
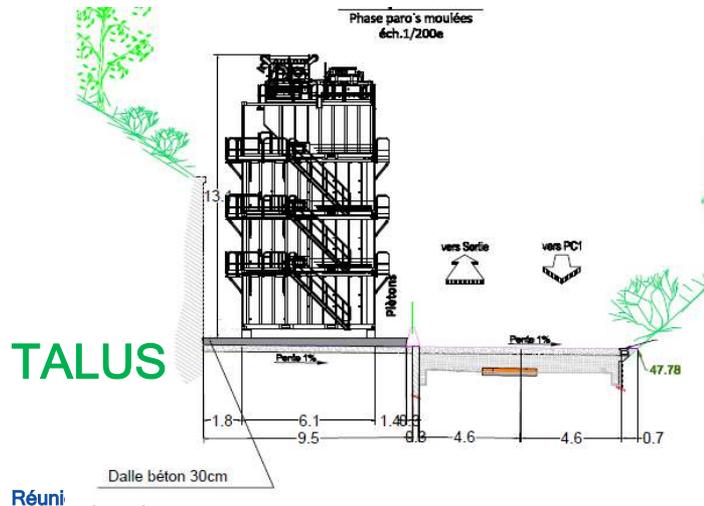


Travaux en cours

Petite Ceinture entre la rue du Château des Rentiers et la rue Régnault :

Centrale à bentonite :

- Mélange d'argile et d'eau. La bentonite est coulée en remplacement des terres excavées en amont du bétonnage des parois moulées.
- Mise en place d'un dispositif acoustique autour des installations de la centrale



Petite Ceinture entre la rue du Château des Rentiers et la rue Régnault :

Centrale à bentonite :

- Installation sous le seuil de déclaration ICPE (puissance inférieure à 40 kW)
- 3 composantes :
 - Les cuves de stockage de la bentonite liquide alimentant l'atelier de paroi moulée Avenue d'Italie
 - Les silos abritant la bentonite sèche
 - La « déssableuse » qui permet de recycler en partie la bentonite et de la séparer des terres excavées



- Écologue missionné pour les diagnostics préalables et en contrôle dès les travaux préparatoires pour suivre le chantier et sensibiliser le personnel de l'entreprise aux démarches et aux enjeux du site ; et post-travaux, en veillant à la remise en état du site ;
- Suivi par un AMODD du chantier et du respect des éléments imposés dans les marchés : suivi des consommations, installations permettant d'éviter toute pollution, sensibilisation à l'environnement du chantier ;
- Surveillance spécifique des talus et de leur végétation dans le cadre de la convention avec la Ville et la SNCF pendant toute la durée de l'occupation.

PARTIE 5 : ENVIRONNEMENT DES CHANTIERS

Mesures prises en compte

Principes pendant toute la durée du chantier :

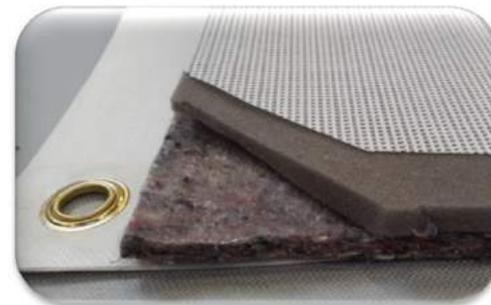
- Maintien de 2 files de circulation sur l'avenue d'Italie
- Maintien des pistes cyclables
- Maintien des accès piétons et pompiers aux immeubles
- Maintien de l'accès à la ligne 7



Mesures prises en compte

Protection des avoisinants :

- Palissades de 2.5 m pour délimiter les emprises du chantier traitées acoustiquement (dispositif mis en place sur toute la hauteur)
 - ➔ Réduire les nuisances acoustiques via une palissade acoustique pour le linéaire de plain pied situé à l'entrée de la petite ceinture ;
 - ➔ Éviter les projections de boue, principalement pour la réalisation des parois moulées côté impair.
- Traitement des équipements à la source



Mesures prises en compte

Pendant toute la durée des travaux, les entreprises devront mettre en place un plan de gestion des nuisances pour :

- Garantir la sécurité dans le périmètre d'intervention du chantier
- Prendre en considération toutes observations concernant l'organisation du chantier et de ses abords
- Minimiser au maximum les nuisances relatives aux travaux
- Les matériels utilisés seront conformes aux normes en vigueur et les sources de bruit des engins seront capotées

Les entreprises doivent aussi assurer la bonne tenue chantiers, en particulier garantir le bon état général de l'emprise et de ses abords.



Mesures d'accompagnement du chantier

Référés préventifs et constats :

- État des lieux de tous les bâtis et ouvrages avoisinants situés dans la zone d'influence géotechnique du prolongement, avant le début des travaux à réaliser dans la zone concernée.

- Constat contradictoire systématique :
 - Par constat amiable en présence d'un expert technique en bâtiment
 - Par référé préventif (expert nommé par le tribunal pour la durée du projet) dans les cas suivants :
 - Bâtis concernés par une acquisition du tréfonds
 - Bâtis situés à proximité immédiate de la gare et du tunnel

Mesures d'accompagnement du chantier

Suivi des bâtiments et des nuisances :

- Renforcement des dispositifs d'auscultations mis en place en amont des travaux
- Mise en place de surveillance des seuils
- Surveillance à pied d'œuvre de l'entreprise lors des injections situées à proximité des sous sols pour une réactivité optimale
- Entreprise Sixense Soldata missionnée pour prendre contact avec les propriétaires



PARTIE 6 : PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION

Florent NICOLAS, RATP, Chef de projet du prolongement
L14 au sud



14 km pour le **Grand Paris Express** Prolongement d'Olympiades à Aéroport d'Orly de la ligne 14 du métro

3 axes de communication

- Une communication sur site
- Une communication digitale
- Une communication de proximité

Une communication sur site

Une communication déployée sur les palissades du chantier

- 1ère étape :



- 2ème étape :



SÉQUENCE GPE

SÉQUENCE LIGNE 14



SÉQUENCE PROJET (PROLONGEMENT LIGNE 14 AU SUD)

SÉQUENCE LÉGAL



SÉQUENCE COMMERCES

SÉQUENCE GARE

SÉQUENCE SIGNATURE



SÉQUENCE FONCTIONNEL

Un site internet dédié au projet : la14plus14.fr

- La carte du prolongement
- Les actualités du projet
- Les ouvrages
- Le paramétrage des alertes INFO travaux (à partir de l'été 2018)
- Les techniques de travaux et les mesures environnementales



Une communication de proximité

Une équipe de chargés d'information de proximité pour assurer un lien continu avec les riverains :

- Catherine BARUDONI et Christophe LUCAS sur le secteur
- En relation avec les riverains, les commerçants, les entreprises
- Joignable par mail : contactligne14sud@ratp.fr
- Depuis le site internet, rubrique **MON INFO**

Des relais d'information dans les territoires

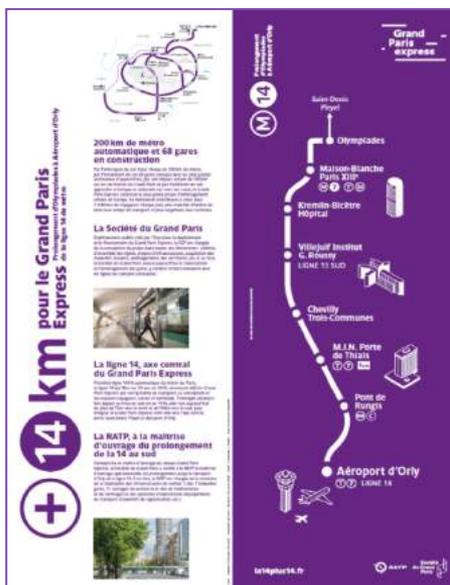
- Réseau constitué de commerçants, d'établissements publics, d'associations locales...en cours d'identification
- Leur rôle : participer à la mise à disposition de l'information projet
- Campagne d'information sur les relais d'info prévue en septembre 2018



Une communication de proximité

Le dépliant projet :

- Pour présenter le projet, son tracé, les gares, le calendrier travaux, les bénéfices pour les territoires desservis
- Disponible en téléchargement sur le site du projet
- Diffusion ciblée en réunion publique, comité de quartier, accueil de votre mairie... et dès septembre, disponible dans les relais d'info partenaires.



Le guide du chantier :

- Un document pratique qui informe les riverains de l'impact du chantier dans leur quartier, de la nature de travaux réalisés, des mesures prises pour préserver leur quotidien et limiter les nuisances.
- Disponible en téléchargement sur le site du projet
- Diffusion ciblée uniquement dans les quartiers concernés par les travaux par boitage individuel...et ensuite disponible dans les relais d'info partenaires.



Une communication de proximité

L'info chantier :

- Chaque perturbation fait l'objet d'un courrier Info-chantier,
- Disponible en ACTU sur le site internet projet et paramétrable en alerte INFO dès cet été,
- Diffusion ciblée uniquement auprès des riverains directement concernés, par affichage collectif ou par boitage individuel.



Une communication de proximité

Des actions qui favorisent le lien avec tous les types de publics

- Stand info projet dans les entreprises, CHU...
- Intervention en réunion publique, de quartier
- Intervention auprès du jeune public



Réunion publique MBP

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

Merci de votre attention